cérémé

L'ÉNERGIE DE LA RAISON

Fiche
Mai 2025

300 milliards d'euros d'économies possibles dans la politique énergétique d'ici à 2035 : explications d'un chiffre

Programmation énergétique / mix électrique / finances publiques

Le chiffre de 300 milliards d'euros d'économies possibles (ci-après Mds €), avancé à plusieurs reprises dans le débat public au cours des dernières semaines, par rapport aux coûts qui résulteraient de la mise en œuvre du projet décret PPE-3, suscite de nombreuses réactions et polémiques. Ce chiffre ayant été énoncé par le Cérémé lors du colloque du 10 mars au Sénat, sur la base des travaux menés avec le cabinet Roland Berger, pour construire son scénario sur la programmation énergétique aux horizons de 2025 et 2050, nous souhaitons par la présente fiche détailler la manière dont nous avons obtenu cette évaluation.

I. Le scénario Cérémé réduit les dépenses en évitant les investissements inutiles dans l'éolien et le solaire

A l'horizon 2035, 212 Mds € peuvent être économisées par rapport au scénario RTE -PPE-3.

Dans notre scénario énergétique pour la France aux horizons 2035-2050, les dépenses d'investissements dans les ENRi sont 3,5 fois inférieures à celles du scénario de RTE nommé A-Ref et sur lequel se fonde le projet de décret PPE 3. Ce qui permet d'économiser 236 Mds €.

En tenant compte également *(Cf. figure 30 ci-dessous)* :

- des coûts fixes et des coûts variables d'exploitation,
- des coûts d'investissements dans les réseaux :100 Mds € d'ici 2040 selon RTE et Enedis, dont 60 Mds € liés aux raccordements des EnR intermittentes et diffuses ainsi que des renforcements de réseaux qui en résultent,

il apparait que le scénario Cérémé permet une **économie nette de 212 Mds € d'ici 2035**, puisque les investissements massifs et inutiles dans les ENRi et les coûts associés sont évités.

FIGURE 30 : 2035, CONFRONTATION DU SCÉNARIO DE COMPARAISON CÉRÉMÉ ET DU SCÉNARIO RTE [CAPEX ET D'OPEX, 2019-2035, MDS EUR]

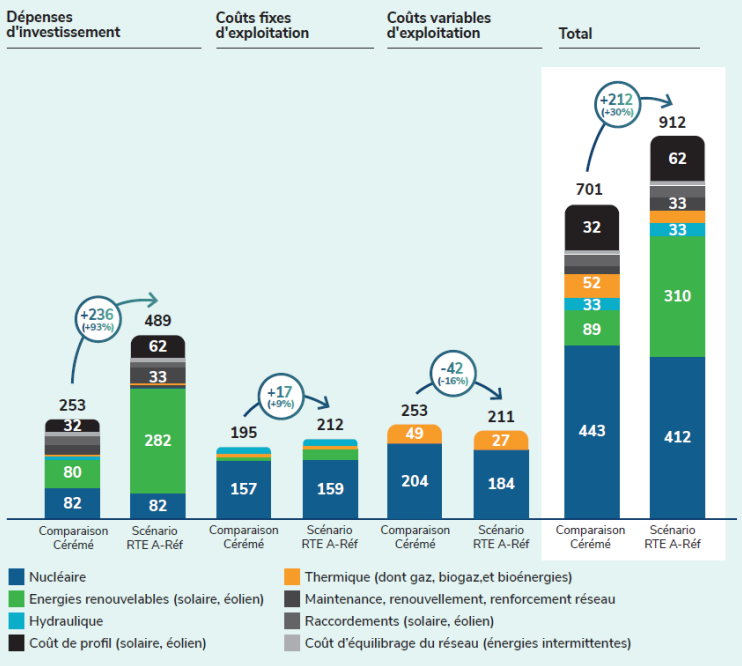

II. Le scénario du Cérémé met un coup d'arrêt aux subventions et aux prix garantis par l'Etat

Le scénario du Cérémé modélisé par Roland Berger rappelle qu'à l'horizon 2035, au rythme actuel d'investissement dans les filières éoliennes et solaires, il serait associé au moins 41 Mds € de soutiens financiers directs à ces filières.

Le scénario Cérémé, qui ne prévoit pas de développement supplémentaire de ces filières, **permet une économie directe pour l'Etat de l'ordre de 40 Mds € d'ici à 2035** au titre des charges de service public (Cf. figure 31 ci-dessous).

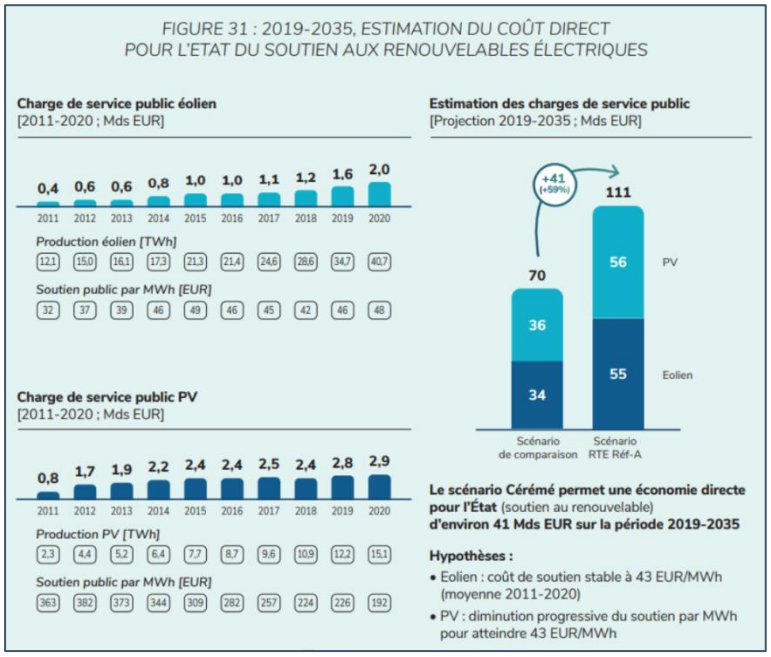

III. Aux coûts ci-dessus il faut encore ajouter trois séries de coûts spécifiques

a) Les coûts de « back-up » résultant de la nécessité de pallier l'intermittence des éoliens et du solaire

b) Le coût pour EDF et pour la collectivité de la priorité d'injection dans le réseau électrique, avec pour conséquence désormais reconnue un effet d'éviction des sources pilotables (hydraulique et nucléaire) qui doivent adapter leur production. Il s'agit d'une subvention indirecte aux EnR intermittentes, certaine.

c) Le coût des externalités environnementales de l'éolien et du solaire, compris entre 4 et 8 €/MWh selon la source [1].

Les coûts décrits dans ce chapitre III correspondent au minimum à50 Mds € sur la période.

En additionnant les différents paramètres listés ci-dessus, 212Mds + 40 Mds + 50 Mds, on obtient bien ***l'ordre de grandeur de 300 Mds € au minimum à l'horizon 2035***

[1] https://cereme.fr/wp-content/uploads/2022/07/C-12-Comparaison-des-couts-complets-de-production-de-lelectricite_.pdf

WWW.CEREME.FR

CONTACT@CEREME.FR
63 RUE LA BOETIE
75008 PARIS